

CONCOURS AUXILIARE DE VIE SOCIALE

Posté par: formations-concours

Publiée le : 2/9/2008 11:56:54

Missions : À Chargée d'aider les personnes en difficultés, malades ou dépendantes, à accomplir les tâches et activités de la vie quotidienne, elle est au contact direct des usagers et assume souvent des tâches très utiles. L'auxiliaire de vie sociale intervient auprès de toute personne qui ne peut assumer seule les tâches de la vie quotidienne (personnes âgées, familles, personnes handicapées, malades...). Elle les aide et les assiste pour permettre leur maintien à domicile, contribuer à la préservation, la restauration et la stimulation de leur autonomie, favoriser leur insertion sociale et ainsi concourir à la lutte contre l'exclusion.À

Ses activités : Gérer le quotidien

Préparer les repas, faire le ménage ou s'occuper de démarches administratives... autant d'activités généralement qui paraissent impossibles à réaliser pour une personne handicapée, malade ou dépendante. À mi-chemin entre la famille et le coach, l'auxiliaire de vie assiste, à leur domicile, des personnes en difficultés dans leur vie quotidienne. En fonction de leur degré de dépendance, elle peut aussi être amenée à les laver, les habiller et à les alimenter.

Soutien moral et affectif

Autre mission : rassurer la personne, la distraire, veiller à maintenir son autonomie. Maquillage, jeux de société, accompagnement lors de sorties... Tout est mis en œuvre pour stimuler la personne et lui assurer une vie sociale.

Par ailleurs, l'auxiliaire de vie participe à la prévention de la maltraitance sur ces personnes vulnérables.À

Les études

La tendance est à la professionnalisation avec le DE auxiliaire de vie sociale et la MC aide à domicile. Il est cependant encore possible d'aborder ce métier sans diplôme, notamment en tant qu'aide ménagère. Les titulaires de certains diplômes du secteur sanitaire et social bénéficient d'ailleurs de formations de formation.

Niveau BEP diplôme d'État auxiliaire de vie sociale (DEAVS) : organisé dans 57 établissements, il est accessible aux personnes âgées d'au moins 18 ans ayant réussi un test (questionnaire d'actualité et entretien). Les titulaires de certains diplômes sont dispensés de ce test. La formation théorique, théorique sur 9 à 36 mois, est complétée par un stage de 4 mois sur le terrain. Mention complémentaire aide à domicile : préparée dans 148 établissements, elle complète certains diplômes (BEP carrières sanitaires et sociales, BEPA services aux personnes, CAP petite enfance, diplôme professionnel d'aide-soignant...).

Son profil Parfaite ménagère

Ce métier, essentiellement féminin, suppose une bonne condition physique. L'auxiliaire de vie peut, en effet, être amenée à bouger des personnes invalides. Autre impératif : ne pas être rebuté par les tâches ménagères. Une hygiène rigoureuse et le goût de l'ordre sont indispensables. Sans oublier la confection de repas attrayants et diététiques.

Dynamique et à l'écoute

Partageant le quotidien de personnes malades ou handicapées, l'auxiliaire de vie fait preuve de force de caractère. Il faut une grande écoute et beaucoup de dynamisme pour accompagner

ces personnes. On choisit souvent ce mÃ©tier par intÃ©rÃ©t pour les problÃ“mes humains et sociaux. Tact et discrÃ©tion sont de mise. Ainsi qu'une certaine capacitÃ© d'initiative face Ã des situations imprÃ©vues. **Les dÃ©bouchÃ©s** Forte demande Ã pourvoir Le secteur de l'aide Ã domicile s'est considÃ©rablement accru au cours des derniÃ“res annÃ©es. Il compte environ 180 000 professionnels qui exercent Ã temps partiel ou complet. On distingue gÃ©nÃ©ralement les auxiliaires de vie, qui s'adressent Ã des personnes handicapÃ©es et dÃ©pendantes. Et les aides mÃ©nagÃ“res, qui interviennent chez les personnes ÃgÃ©es et dans les familles.

Du fait de l'allongement de la durÃ©e de la vie et des dispositifs d'aide au maintien des personnes Ã leur domicile, l'essor de ce secteur devrait se poursuivre. Il devrait se professionnaliser parallÃ“lement au dÃ©veloppement des formations.

Ã‰volutions possibles

Les auxiliaires de vie sociale peuvent suivre une formation conduisant au DE de technicien de l'intervention sociale et familiale en bÃ©nÃ©ficiant d'allÃ©gements de formation importants. De mÃªme, les titulaires du DE d'auxiliaire de vie sociale bÃ©nÃ©ficient d'allÃ©gements dans la prÃ©paration du diplÃ“me professionnel d'aide-soignant. Salaire du dÃ©butant : 1300 euros brut par mois.Â